



Termes de Référence

Consultance pour l'élaboration du guide d'utilisation du disque des interventions d'auto-prise en charge de la santé et du bien-être (self-care)

**En partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la Population
Et l'Organisation Pan Africaine de Lutte contre le Sida pour
L'accès universel sur la santé sexuelle et reproductive**

Avril 2025

PTA 2025 – Proj. Act.ID – MOR10SER/YOPALSINNOV

Qui sommes-nous ?

L'Organisation Panafricaine de Lutte contre le Sida (OPALS Maroc) est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, qui a pour but de lutter contre les IST/Sida et faire la promotion de la Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) et ce, depuis sa création en 1994.

À travers ses 18 Centres de Traitement Ambulatoires (CTA) et ses interventions mobiles à travers le Royaume du Maroc, OPALS mène des activités de prévention, de dépistage, de prise en charge médicale et psycho-sociale, qui ont pour objectifs de répondre aux besoins de la population locale mais également de lutter contre la discrimination et la stigmatisation des personnes les plus vulnérables et les plus à risque aux Infections Sexuellement Transmissibles (IST/Sida), tels que les femmes, les jeunes, les travailleuses de sexe, les migrants, les personnes vivantes avec le VIH.

En plus du dépistage et du suivi des personnes sous traitement VIH/Sida, OPALS élargit son offre de service de santé en proposant systématiquement, pour toute consultation, une prise en charge globale.

Toutes ses activités visent à soutenir et renforcer les programmes existants de la santé sexuelle et reproductive développés par le Ministère de la santé et de la Protection Sociale au Maroc, contribuant ainsi à la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie Nationale de Santé Sexuelle et Reproductive 2021-2030 et à l'amélioration des connaissances, des compétences, des habilités de vie et par conséquent du bien-être physique, mental et social de la population.

Contexte

Dans la continuité des efforts visant à promouvoir l'autonomisation des individus dans la gestion de leur santé et de leur bien-être, un outil innovant a été introduit : le disque des interventions d'auto-prise en charge (self-care). Afin d'en faciliter l'appropriation par les professionnels de santé et les acteurs communautaires, un guide d'utilisation est en cours d'élaboration pour contextualiser son usage au niveau national. Pour l'année 2025, cette dynamique se poursuit avec la mise en place d'une mission de consultance pour le développement dudit guide, dans le but de garantir une application harmonisée de l'outil au service des besoins spécifiques de la population marocaine.

1. Objet de la consultation

L'objectif de cette consultance est de développer un guide structuré, pratique et adapté à l'usage du disque des interventions d'auto-prise en charge de la santé et du bien-être, en concertation avec les parties prenantes nationales et communautaires.

2. Missions

Le (la) consultant (e) aura pour mission de :

- Animer des consultations avec les parties prenantes (focus groupes, entretiens).
- Élaborer une première version du guide.
- Faciliter un atelier de validation avec les parties prenantes.
- Intégrer les retours et produire la version finale du guide en français.

3. Résultats attendus

- Un guide d'utilisation du disque est élaboré, validé et prêt à être diffusé.
- Le guide intègre une contextualisation aux réalités du système de santé marocain.
- Le guide propose une méthodologie claire d'utilisation de l'outil par les agents de terrain (professionnels de santé, médiateurs, éducateurs pairs, etc.).
- Le contenu du guide est validé avec les partenaires institutionnels impliqués.

4. Livrables attendus

- Guide d'utilisation du disque (version provisoire)
- Compte rendu de l'atelier de validation
- Version finale du guide

5. Éthique de la consultation

Le consultant (e) doit tenir compte des principes de l'éthique dans la conception des livrables, y compris le respect des procédures et le maintien de la confidentialité et la sécurité des informations recueillies.

6. Exécution de la mission

- **Durée et période d'intervention :**

La durée globale et maximale de la prestation sera de **20 jours ouvrables sur une période de 1 mois à partir de la date de la signature du contrat.**

- **Modalités de travail :**

Le (la) consultant(e) travaillera en étroite collaboration avec le commanditaire aux différentes phases d'élaboration de la capsule vidéo ou de la série de podcasts (identification des besoins, format, validation...).

7. Modalités contractuelles et financières

Un contrat de ladite prestation sera établi entre OPALS et le (la) Consultant (e).

Le paiement sera effectué, selon les modalités administratives, dans le cadre du projet de coopération entre l'OPALS et l'UNFPA (Plan de Travail Annuel-2025).

8. Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comporter :

- La méthodologie proposée pour réaliser la mission, et un chronogramme indicatif pour répondre aux termes de référence de cette consultation ;
- Un Curriculum vitae (CV) actualisé, mentionnant les expériences antérieures. Une expérience dans le domaine de la santé, et des thématiques relatives au « Self-care » serait un atout ;
- Le lien vers des exemples de travail similaire déjà réalisé ;
- Une proposition financière.

NB : Une attention particulière sera accordée aux consultants ayant eu une expérience prouvée sur des interventions similaires.

9. Compétences et qualifications requises :

Le (La) consultant(e) doit répondre aux qualifications suivantes :

- Une expérience avérée et compétence dans le développement d'outils et de guides méthodologiques dans le domaine de la santé
- Bonne connaissance des concepts de self-care (auto-soins), de santé communautaire et des approches centrées sur les usagers.
- Une bonne familiarisation avec la thématique du Self-care ;
- Expérience dans la concertation multisectorielle ;
- Esprit d'analyse, de synthèse et aisance dans les échanges interculturels.
- Respect des délais et sens de l'engagement dans une démarche collaborative.
- Une maîtrise de la langue française et arabe.

10. Supervision de la consultation

Le travail du (de) (la) consultant (e) sera réalisé en étroite collaboration avec l'équipe de l'OPALS. La capsule vidéo produite devra être validée lors d'une réunion restreinte à laquelle assisteront les représentants de l'UNFPA et les personnes ressources jugées utiles et identifiées par l'OPALS.

11. Dépôt du dossier de candidature

Le (la) consultant (e) intéressé (e) est prié (e) à soumettre leur dossier de candidature (offre technique et offre financière) au plus tard le **Lundi 30 Avril 2025 à 16h00** à l'adresse suivante :
Mail : secretariatopals@gmail.com

L'objet du mail devra porter la mention : PTA 2025 – Proj. Act.ID – MoR10SER /YOPALSINNOV Elaboration du guide d'utilisation du disque des interventions d'auto-prise en charge de la santé et du bien-être.

Les dossiers qui parviendront après cette date ne seront pas pris en compte.

N.B : Les dossiers « offre technique » et le dossier « offre financière » doivent être envoyés à l'adresse email ci-dessus via deux envoies distincts.

Veillez trouver ci-après le téléphone et le fax à toutes fins utiles :

Tel : 05 37 65 71 21 / Fax : 05 37 65 31 08